

TABLE DES MATIÈRES

I. — DOCTRINE :

Les dispositions générales de la loi du 4 janvier 1978 portant réforme des sociétés, par Yves GUYON	1
Les aspects fiscaux de la réforme du droit des sociétés par la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978, par Jean SCHMIDT	17
Les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, par Camille JAUFFRET-SPINOSI.....	25
Le projet de huitième directive de la Commission des Communautés européennes et le Commissariat aux comptes, par Pierre FEUILLET.	47

II. — JURISPRUDENCE :

I. — Sociétés à responsabilité limitée.

Gérant. Contrat de travail. Cumul. Rupture abusive du contrat, Indemnité, Paris (21 ^e ch.), 16 février 1978, note Jean HÉMARD	65
--	----

II. — Sociétés anonymes.

Mandataire social. Groupe de sociétés. Contrat de travail. Président du conseil d'administration. Statut des « grands cadres du groupe ». Qualification sans fondement juridique. Absence d'effet au cas de révocation, ou d'atteinte de la limite d'âge par le mandataire social, Cass. soc., 11 octobre 1978, note Dominique RANDOUX	68
--	----

Siège social. Déplacement dans un département limitrophe. Conditions. Article L. 99. Décision de déplacement par le seul président du conseil d'administration. Faute du président. Préjudice causé à la société. Dommages-intérêts. Révocation. Société mère. Ordre prétendu donné par cette dernière en vue du transfert du siège social de la filiale. Autonome juridique de la filiale par rapport à la société actionnaire majoritaire, Paris (14^e ch.), 16 mai 1978, note Jean GUYÉNOT..... 72

Directoire. Président. Salarié. Maintien du contrat de travail lors de la nomination. Preuve, Cass. soc., 1^{er} juin 1978, note Paul LE CANNU 79

III. — *Commissariat aux comptes des sociétés.*

Procédures collectives des faillites. Société en règlement judiciaire ou en liquidation des biens. Action en comblement du passif. Action en responsabilité à l'encontre d'un commissaire aux comptes. Fautes et négligences dans l'accomplissement de sa mission. Prescription, Paris, 23 février 1978, note Emmanuel DU PONTAVICE... 92

IV. — *Dissolution et liquidation des sociétés.*

Société commerciale. Dissolution. Liquidation amiable. Liquidateur. Durée du mandat : trois ans (non). Obligation : inventaire. Compte d'exploitation générale, compte de pertes et profits, rapport écrit (non), Nancy, 3 mai 1978, note Monique GUILBERTEAU 113

V. — *Procédures collectives des faillites (*)*.

Sociétés en liquidation des biens. Gérant. Somme mise à sa charge en application de l'article 99, loi du 23 juillet 1967. Intérêt et qualité du syndic pour agir sur le fondement de l'article 100 de ladite loi, Aix-en-Provence (8^e ch.) 30 juin 1978, note Adrienne HONORAT. 119

Société en liquidation des biens. Créanciers. Trésor public. Actionnaire considéré comme dirigeant de fait. Application de l'article 101, loi du 13 juillet 1967 en « extension » de la liquidation des biens de la société, Paris (3^e ch.), 20 février 1978, note Jean-Pierre SORTAIS 122

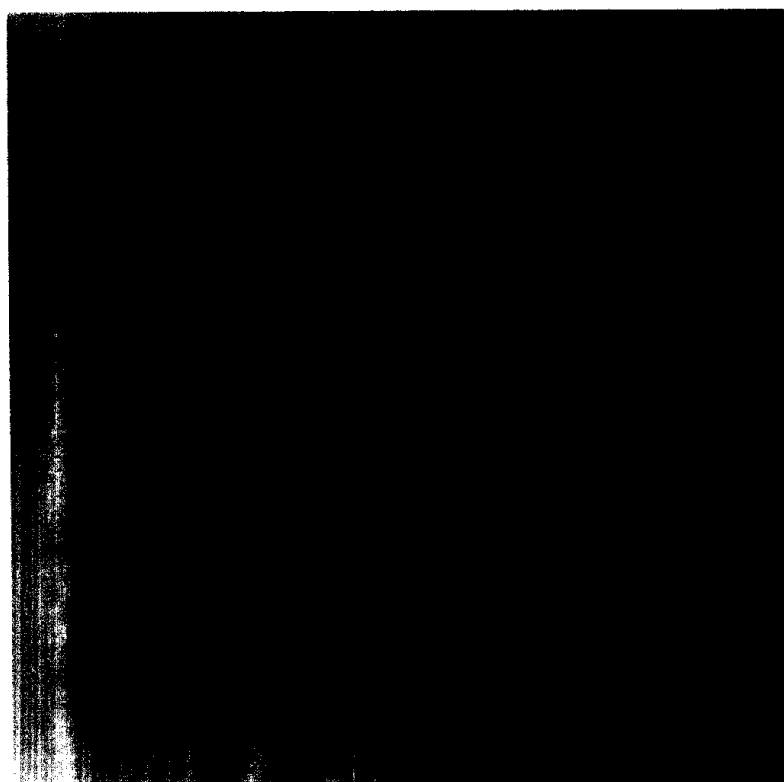
(*) V. égal. *supra*, « Commissariat aux comptes des sociétés ».

97^e année

BIBLIOTECA	
SALA 2	N° 1
ESTANTE 84	
TABLA	

Janvier-Mars 1979

REVUE DES SOCIÉTÉS



JOURNAL DES SOCIÉTÉS



JURISPRUDENCE GÉNÉRALE DALLOZ

Associations	202
Indivision	204
Droit professionnel (V.R.P. et société)	206
Droit social et droit du travail	207
Responsabilité civile et pénale	208
Procédures collectives des faillites	209
Droit fiscal	210

V. — BIBLIOGRAPHIE :

Comptes rendus d'ouvrages	219
Articles et notes de jurisprudence	224
Ouvrages et monographies (reçus)	231

VI. — INFORMATIONS :

Communications de la Commission des opérations de bourse (texte non reproduit, renvoi au <i>Bull. mens. C.O.B.</i>)	235
Instruction de la Commission des opérations de bourse	235
Communication de la C.O.B. concernant la réglementation des mandats et date de tenue des assemblées (procurations en vue des assemblées ordinaires et extraordinaires)	236
Communication de la C.O.B. relative à la quatrième directive européenne sur les comptes annuels des sociétés	237
Société française de droit fiscal (constitution)	240
Journées d'études sur les groupements d'entreprises pour les marchés internationaux (30 et 31 mars 1979)	240
Séminaires et Colloque annuel du Centre d'études juridiques, économiques et politiques de Paris (7 mars, 4 avril et 17 mai 1979) ..	241

VI. — *Droit fiscal des sociétés.*

Société en participation. Impôt sur les sociétés. Imposition des bénéficiaires des associés non révélés à l'administration et des associés non indéfiniment responsables, Cons. Etat (Ass. plén.), 10 juin 1977, note René BLANCHER	133
---	-----

VII. — *Droit pénal des sociétés.*

Escroquerie. Remise de fonds et de marchandise à une société motivée par un projet de cession d'actions. Manœuvre frauduleuse consistant dans la production d'une situation comptable inexacte. Non-lieu prononcé par la Chambre d'accusation. Impossibilité pour la seule partie civile de discuter les motifs de droit du non-lieu. Délit de non-révélation de faits délictueux au Procureur de la République (art. 457, loi du 24 juill. 1966). Irrecevabilité de la constitution de partie civile du cessionnaire d'actions, Cass. crim., 24 janvier 1978, note Bernard BOULOC	136
--	-----

III. — LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION :

Directives du Conseil des Communautés européennes.....	145
Lois	156
Décrets	169
Arrêtés.	183
Instructions	188

IV. — RÉPONSES DES MINISTRES AUX QUESTIONS ÉCRITES :

Sociétés à responsabilité limitée.....	191
Sociétés d'architecture	193
Harmonisation des comptes annuels des sociétés de capitaux..	193
Commissariat aux comptes des sociétés.....	194
Groupements d'intérêt économique	196
Groupements et sociétés à caractère agricole.....	197
● réforme des sociétés, étendue ;	
● groupements forestiers ;	
● groupements fonciers agricoles.	
Coopératives de consommation	200
Financement des entreprises	201